

L'université, un ticket gagnant pour l'emploi ?

L'Allemagne a toujours été fière de son université, surtout depuis la réforme de Wilhelm von Humboldt* (1767-1835), lui-même éminent savant de renommée internationale, et elle continue d'attirer de nombreux chercheurs, enseignants et étudiants de tous pays. Cependant, dès les années 1990, nombre de ses diplômés se sont retrouvés au chômage après de longues années d'études. Ce constat a conduit l'université allemande à une refonte en profondeur de son système.

En bref...

L'université en crise

Dès le Moyen Âge, les universités allemandes jouissaient d'une grande renommée qui attirait vers elles des étudiants de toute l'Europe. Plus près de nous, les noms de Einstein, Heisenberg, Röntgen et Planck, ou encore Heidegger, Marcuse et Adorno ont, entre autres, renforcé le prestige de la formation universitaire en Allemagne.

Toutefois, l'université allemande avait peu évolué au fil du temps, comme le dénonça un célèbre slogan des étudiants en 1967 : « *Unter den Talaren Muff von 1 000 Jahren* » (« sous les toges universitaires, le moisi d'un millénaire »).

Malgré une certaine démocratisation due au mouvement de 1968, l'université conserva pour l'essentiel son mode de fonctionnement. Des cursus longs (en moyenne sept ans), menant à un diplôme de fin d'études, sans aucun examen intermédiaire, avaient de quoi décourager les bacheliers au seuil de « *Alma Mater* ». De plus, les universités étaient surpeuplées, dans certaines disciplines un taux important d'étudiants (40 %) abandonnaient au cours de la première année d'études. Dans d'autres disciplines, en médecine, médecine vétérinaire, pharmacie

Wilhelm von Humboldt (1767-1835) : linguiste, philosophe et diplomate prussien. Ses travaux de linguistique sont redécouverts aujourd'hui. Il fonda en 1810 l'Université de Berlin, selon des principes qui font de lui un visionnaire en matière de recherche et de pédagogie. Pour lui, l'université est fondée sur la libre recherche et la collaboration des étudiants et des professeurs.

et architecture, notamment, le *numerus clausus*, le contingentement des places, ne permettait de satisfaire qu'un petit tiers des demandes d'inscription. Pour être sélectionné, il fallait avoir passé un *Einser-Abitur*, un bac avec mention bien à très bien. Sinon, il fallait attendre jusqu'à deux ou trois ans avant d'obtenir l'inscription convoitée. Beaucoup d'*Abiturienten* entraient à l'université à un âge où les étudiants français étaient sur le point d'achever leurs études.

Pire encore, le prestigieux grade de *Doktor*, obtenu à l'issue d'au moins trois années d'études supplémentaires, n'était plus une garantie pour l'emploi. Le *Spiegel*, en 1993, ne titrait-il pas sur « *Dr. Arbeitslos* », Dr chômeur ?

Devant ce constat, un nombre croissant de bacheliers préféra se tourner vers la formation professionnelle qui leur offrait des débouchés plus rapides et plus sûrs [cf. question 36].

Au cours de ces mêmes années, l'université allemande dut affronter les effets de la réunification.

L'université était le fer de lance de la RDA contre le monde occidental, en particulier contre sa voisine la plus proche, la RFA. Le cursus de tout étudiant comportait obligatoirement six semestres d'étude du marxisme-léninisme. Les enseignants appartenaient pour plus de 80 % au SED, le parti unique, les programmes étaient pétris d'idéologie.

Après la réunification, le personnel enseignant fut entièrement renouvelé et les programmes modifiés de fond en comble dans les disciplines sensibles telles que le droit, les sciences économiques, la sociologie, la philosophie, l'histoire et les sciences de l'éducation. Le système universitaire fut absorbé par celui de l'Ouest, ce qui fut ressenti à l'Est comme une autre forme de colonisation.

À la fin du xx^e siècle, l'université allemande est donc mal en point : les bouleversements de la réunification, des études beaucoup trop longues, des abandons massifs en cours de route ont pour conséquence un manque d'efficacité du système.

Bologne est arrivée !

Une réunion des ministres de l'Éducation de 29 pays, lancée en 1998 à l'instigation de Claude Allègre, alors ministre français de l'Éducation, déboucha en 1999 sur la rencontre de Bologne qui se conclut par la signature d'une déclaration commune : le processus de Bologne était enclenché. Il devait mener, jusqu'en 2010, à l'instauration d'un espace universitaire unique en Europe.

Il vise en premier lieu l'harmonisation, et donc la reconnaissance à l'échelon international d'un système de diplômes et de qualifications favorisant la mobilité des chercheurs, des enseignants et des étudiants. Pour ces derniers est prévue une formule de « crédits » transférables entre établissements. Un autre aspect primordial est d'assurer, par l'évaluation, la qualité des enseignements et des conditions de travail.

L'action la plus concrète, et pour l'université allemande, la plus difficile sans doute à mettre en œuvre, était la nouvelle organisation des formations en deux cycles : le premier, menant en trois ans au diplôme de *Bachelor* ; le deuxième, en un ou deux ans, à celui de *Master*.

Contrairement à la France, qui connaît depuis longtemps un système universitaire segmenté, décomposable en DEUG, licence, DESS et DEA, le processus de Bologne représentait pour l'université allemande une véritable révolution. Elle est depuis lors en pleine restructuration et déploie parallèlement des initiatives lui permettant de s'affirmer dans le domaine de l'excellence. Elle entend ainsi augmenter son attractivité tant envers l'étranger qu'envers les jeunes bacheliers allemands. Pour cela elle a mis en place un certain nombre de mesures.

Autonomie des universités

Dans le domaine financier, les universités ont désormais une latitude accrue dans la gestion de leurs budgets. Si le plus clair de leurs ressources provient encore du *Land* et de la Fédération (plus de 60 %), elles bénéficient aussi de financements provenant de fondations publiques, telles que la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Communauté de la recherche allemande), mais aussi de financements privés, sur la base de projets concurrents. Ainsi, l'attribution de fonds aux universités est-elle de plus en plus subordonnée à des objectifs et à des résultats. La notion de résultats est également déterminante dans l'attribution de prix et l'introduction d'éléments de rémunération au mérite, décernés à des enseignants qui se sont distingués par des méthodes pédagogiques innovantes et efficaces, par leur action de conseil et de suivi des étudiants.

Les universités allemandes sont donc entrées dans une logique de compétition, en se livrant une assez âpre concurrence, qui se traduit par les *Rankings*, sorte de hit-parade des établissements supérieurs par discipline, publiés régulièrement dans la presse. Elles doivent se soumettre toujours davantage à des évaluations et à des contrôles de qualité assurés par des agences ad hoc indépendantes qui vérifient si les modes de fonctionnement, les programmes et les méthodes d'enseignement répondent bien aux critères définis dans le processus de Bologne.

Cette culture de l'excellence est destinée à profiter en premier lieu aux étudiants mais aussi à la compétitivité internationale des universités signataires du processus de Bologne. En Allemagne, l'objectif est de développer des centres et universités d'élite.

La conséquence en est un abandon de fait de la conception égalitaire substantielle à l'université allemande : celle-ci, contrairement à la France, ne connaissait pas un système d'enseignement supérieur à deux vitesses – université d'une part, grandes écoles de l'autre. Ce changement implique désormais, dans un nombre croissant d'universités, la sélection des étudiants à l'entrée au moyen de tests ou d'entretiens, qui n'existait que dans les disciplines à *numerus clausus*.

Parallèlement à cette démarche, sept *Länder* ont décidé en 2005 de fixer des

frais d'inscription à l'université de 500 € par étudiant et par semestre, pour éviter de faire supporter à l'ensemble des contribuables, y compris les plus modestes, les études d'une majorité « d'enfants de bourgeois ». En effet, parmi les 30 % d'une tranche d'âge qui fréquentent l'université, plus de 80 % sont issus de familles de cadres supérieurs ou de classes moyennes. Toutefois cette décision, qui risquait d'exclure à jamais les enfants des classes modestes, est tempérée par des mesures compensatoires.

Bien avant la hausse des droits d'inscription à l'université, plus de 345 000 étudiants (et 180 000 élèves du secondaire) percevaient déjà une allocation, appelée BAFöG*, subordonnée aux revenus de leurs parents. Cette allocation a été réévaluée depuis la mise en œuvre du processus de Bologne.

De plus, certains *Länder* offrent aux étudiants la possibilité de différer le paiement de leurs frais d'inscription jusqu'au jour où, entrés dans la vie active, ils percevront une rémunération d'au moins 30 000 € par an. C'est l'État qui prend le relais dans l'intervalle.

BAFöG: loi fédérale sur la promotion de l'éducation qui accorde aux étudiants une aide financière pouvant s'étendre des lycéens de la 10^e classe (classe de 1^{re}) aux jeunes en formation professionnelle supérieure, indépendamment de leur situation sociale ou économique.

Avantages des nouveaux cursus

Les études telles que décrites dans le processus de Bologne se décomposent donc en trois cycles : le *Bachelor* (en trois ans), le *Master* (en un ou deux ans), et le doctorat (en trois ans minimum). Ces cycles sont familiers aux étudiants français, qui y reconnaissent le LMD (licence, master, doctorat).

Le système de « crédits » permet à un étudiant de capitaliser des points en vue de l'obtention de son diplôme, lorsqu'il a satisfait aux exigences requises : le *Bachelor* s'obtient en thésaurisant 180 crédits, soit 60 crédits par année. Ce système lui permet aussi de changer d'université, dans son pays ou à l'étranger, puisque son diplôme est reconnu partout, et d'y poursuivre des études aussi sûrement que dans son université d'origine.

Un autre avantage est « l'employabilité » que confère le *Bachelor*, à visée professionnelle. En effet, s'il est reconnu par les employeurs, c'est qu'il est évalué dans des instances paritaires (Conseils universitaires) constituées d'universitaires, d'acteurs de la vie économique et de partenaires sociaux sur des critères scientifiques mais aussi sur son adéquation au marché de l'emploi. Le *Master*, lui, est davantage tourné vers la recherche.

Les résultats se font d'ores et déjà ressentir : de 2006 à 2007, le taux de diplômés sans emploi s'établissait à 4 %, pour un taux de chômage national de 8,8 % ; chez les économistes, le chômage a chuté de 38 %, celui des architectes et des chimistes de 31 % ; chez les ingénieurs on observe même une tendance à la

pénurie de candidatures. De fait, les études sont ainsi devenues une assurance contre le chômage.

Ce constat découle directement de la situation structurelle de l'emploi : la production est de plus en plus souvent délocalisée à l'étranger, alors que les entreprises investissent toujours davantage dans la recherche et le développement. L'Allemagne a donc besoin de plus de professionnels hautement qualifiés, en particulier de jeunes diplômés ; c'est pourquoi l'enseignement supérieur cherche par tous les moyens à attirer les bacheliers, dont un quart préfère encore entamer une formation professionnelle une fois leur *Abitur* en poche.

L'université allemande en quelques chiffres

Source : 2006/2007 dans Harenberg Aktuell 2008, Meyers Lexikonverlag.

- 124 universités (France : 82) ;
- 202 *Fachhochschulen* (IUT) ;
- 53 Instituts supérieurs des beaux-arts et de musique ;
- 1,97 millions d'étudiants, soit 38 % d'une tranche d'âge et parmi eux :
 - 56 % de parents bacheliers dont 46 % ayant fait des études supérieures ;
 - 28 % de parents ayant fait la *Realschule* (niveau collège) ;
 - 16 % de parents ayant fait la *Hauptschule* ;
- 246344 étudiants étrangers ;
- environ 30 000 étudiants allemands à l'étranger, (programmes Erasmus, processus de Bologne).

Deux adresses utiles

L'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) :

créé en 1963 par le Traité de l'Élysée, il offre aux jeunes des deux pays des programmes de séjours linguistiques, de stages professionnels, la possibilité de réaliser un projet individuel, l'attribution de bourses.

<http://www.ofaj.org>

Contact à Paris et à Berlin :

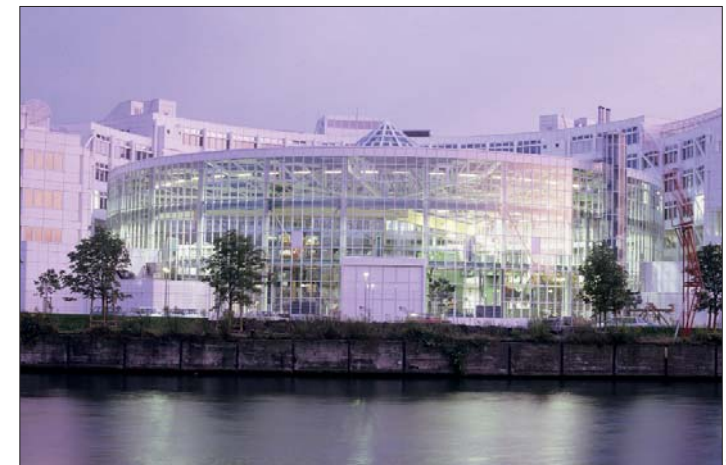
- 51, rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
Téléphone: 01 40 78 18 18
- Molkenmarkt 1, D-10179 Berlin
Téléphone : 0049/ 30 288 757-0

Le DAAD, Office franco-allemand d'échanges universitaires.



Université Humboldt, Berlin

Droits réservés



Le *Produktionstechnisches Zentrum*, institut dépendant de l'université de Berlin et de la société Fraunhofer de Munich sur la Spree.

© Ulstein Bild / Rogier-Violet

Pour en savoir plus

- *Tatsachen über Deutschland*, Societätsverlag, Frankfurt am Main, 2005, p. 105 et ss.
- Bologna Prozess : *Nationaler Bericht 2005-2007 für Deutschland*, Bundesministerium für Bildung und Forschung.
- Jan-Martin WIARDA, « Praktikantenumfrage », in *Eher Chance als Schicksal* : <http://www.zeit.de/2007/16/C>
- Processus de Bologne : http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/ehea2010/bolognapedestrians_fr.asp